

CONSEIL COMMUNAL TALENCE EST
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE
DU 26 NOVEMBRE 2019

Madame IRIART, Présidente du Conseil Communal Est, ouvre la séance en rappelant au préalable le contexte de la réunion. Un projet du Budget Participatif 2018 avait suscité beaucoup d'émoi auprès des riverains du parc Sourreil. Aussi Monsieur le Maire s'était-il engagé à concerter les habitants pour connaître leur avis sur le devenir de ce site.

Une première réunion publique s'est déroulée le 20/05/2019 pour présenter le résultat de cette concertation. La volonté des usagers est le maintien en l'état du site. Il a donc été convenu à la fin de la réunion que les services de la Ville travailleraient sur les quelques suggestions qui avaient été soulevées pour valoriser le site.

La réunion du jour vise à présenter le travail du Service Environnement et Paysages. Les services ont travaillé dans l'objectif de faciliter la diversité des usages tout en entretenant un écosystème favorable à la faune et à la flore sur le site. Présentation du diaporama ci-joint.

En résumé, les services vont :

- créer une ouverture dans le muret situé Impasse Suzon pour faciliter l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- entretenir les cheminements naturels existants,
- installer des bancs en bois naturel et une boîte à lire dans la bande des 7,20 m bordant l'impasse Suzon.

En parallèle, pour entretenir un écosystème favorable à la faune et à la flore, les services vont adapter au site un mode de gestion différenciée des espaces. Dans ce même objectif, la Ville va conventionner avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour la création d'un refuge pour les oiseaux.

Un reboisement va être entrepris avec des jeunes plants qui va permettre de régénérer le bois. Il s'agit de baliveaux c'est-à-dire de sujets de petite taille qui offrent de meilleures chances de survie que des sujets de grande taille.

En terme de calendrier, l'ouverture et la pose de bancs seront réalisées pendant l'hiver et la convention avec la LPO se fera au printemps.

En réponse à des questions de l'assemblée, il est précisé que la Ville a entrepris une politique de reboisement généralisée sur la commune. Un diagnostic va servir de support pour la campagne de reboisement.

Il est fait mention d'un projet, actuellement soumis au vote du budget participatif pour la plantation de haies paysagères et champêtres qui concerne le site Sourreil.

Madame IRIART encourage les membres de l'assemblée à voter pour ce projet. L'association qui porte le projet se tient à disposition de la Ville et des riverains pour participer à toute initiative sur le site. Madame IRIART leur précise que l'association sera, comme il est de coutume dans le cadre du budget participatif, associée à la réalisation du projet qu'elle a porté si celui-ci est retenu par les Talençais,. La Ville sera également ravie de la consulter s'il n'était pas élu.

En réponse à des inquiétudes sur l'accès des véhicules à deux roues motorisés sur le site par le nouvel accès, il est indiqué qu'un règlement sera affiché à l'entrée interdisant de telles pratiques. Cela permettra à la Police de verbaliser tout contrevenant.

Concernant les accès, il est précisé pour les habitants de la Résidence Montmorency qu'un passage sauvage a été réalisé sur le parking de la résidence. D'autres personnes précisent que le plan des cheminements projeté ne mentionne pas les accès existants se trouvant derrière l'agence postale et sur les parkings du Quadrige.

Madame IRIART indique que le plan va être modifié pour intégrer ces cheminements mais tient à relayer la volonté des habitants du Quadrige de fermer l'accès sur le bois, côté Résidence Voltaire. (*)

Concernant la présence des chiens, Madame IRIART insiste sur le fait que la municipalité va laisser libre l'accès à tous les usages. Il n'est pas prévu de réglementer la présence des animaux de compagnie.

En réponse à une question, il est précisé que le fait de conventionner avec la LPO oblige la Ville à suivre l'évolution de la présence des oiseaux sur le site.

Il est également souligné la pratique régulière de dépôts sauvages Impasse Suzon au niveau de la borne de tri. Aussi est-il proposé par la Ville de rajouter des poubelles et distributeurs de sacs canins impasse Suzon pour prévenir ces pratiques. La Brigade Verte pourra aussi assurer des passages plus fréquents sur le site.

(*) : Le plan présenté en page 5 du diaporama joint à ce compte-rendu a été modifié suite aux demandes de l'assemblée et tient compte des cheminements mentionnés par les participants lors de la réunion.